

REMISE DE RECOMPENSES CONCOURS ECOLES FLEURIES AUX ELEVES DE L'ECOLE DE BOUCE

Les écoliers de Boucé ont participé au concours des écoles fleuries. Ces travaux s'inscrivaient dans le projet pédagogique de l'année « Le corps et le jardin ». Un projet qui abordait divers thèmes : arts plastiques, sciences, corps humain, respect, vivre ensemble, etc.

Après avoir reçu, l'an dernier, le premier prix départemental du concours des « Écoles fleuries » organisé par les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale), l'école de Boucé a brillamment remporté le 1^{er} prix national en étant 1^{re} ex-æquo avec 15 autres écoles.

Le 29 juin 2023, le président départemental des DDEN, Michel Dupont (représentant le président national Eddy Khaldi), a procédé à la remise du prix (diplôme et chèque).

Assistaient à cette remise de prix : la maire de Boucé Roseline Gourdon, le maire de Montaigu-le-Blin Jean Louis Périchon, la conseillère pédagogique Caroline Dalbéra (représentant Mr Izans, IEN), Thierry Dumont, vice-président DDEN, Dominique Limoges, référent de l'opération « Écoles fleuries », Bernard Guilloux, Maryse Procureur et Marie-Ange Pangaud DDEN de la délégation, les enseignantes Nathalie Gozard (directrice), et Nathalie Megret, les ATSEM, les écoliers et de nombreux parents d'élèves.



